

Eléments du PLU de 2020

○ Limite de zone

Eléments à protéger

Espace boisé classé - L113-1 du CU

Boisement à préserver L151-23 du CU

Haie à préserver (source : CARO) - L151-23 du CU

Zone humide (source : DREAL 2006) - L151-23 du CU

Petit patrimoine à préserver

Bâtiment remarquable à préserver - L151-19 du CU

Petit monument à préserver - L151-19 du CU

Patrimoine naturel à préserver (arbre) - L151-19 du CU

Secteurs de projet

Emplacement réservé

Secteur concerné par une OAP sectorielle - L151-6 du CU

Secteur de projet à la date d'approbation du PLU le 13/07/2020 - L151-41 du CU

Nuisances et risques

Zone concernée par des nuisances sonores (source : demande Etat / consultation des services)

Zone inondable par submersion marine de 20 à 60 cm (source : demande Etat / consultation des services)

Captage d'eau potable (source : demande Etat / consultation des services) :

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée

Autres informations

Déchetterie

Cimetière

Station d'épuration

Limite communale

Eléments de l'inventaire Zones humides

○ résultat de sondage = non humide

● résultat de sondage = humide

..... Haies

Zone non humide

Zone humide

Eléments de l'inventaire Zones humides

○ résultat de sondage = non humide

● résultat de sondage = humide

..... Haies

Zone non humide

Zone humide

17353 Prescription_Surf_M1

Espace boisé classé - L113-1 du CU

Boisement à préserver L151-23 du CU

Zone humide (source : CA Rochefort Océan) - L151-23 du CU

Emplacement réservé

Secteur concerné par une OAP sectorielle - L151-6 du CU

Secteur de projet à la date d'approbation du PLU le 13/07/2020 - L151-41 du CU

Zone inondable par submersion marine de 20 à 60 cm (source : demande Etat / consultation des services)

Captage d'eau potable (source : demande Etat / consultation des services) :

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée